



Mariage gris enquête de police

Par **liwaii**, le **18/07/2016** à **16:58**

Bonjour,rrnJe suis victime d'un mariage gris.rnJe me suis marié avec une marocaine à Marrakech l'année dernière. rnArrivée en France au mois de mars dernier....rn3 semaine plus tard elle abandonné le domicile conjugal depuis ce jour elle a coupé les ponts.rnPlus aucune nouvelle...disparue !rrnJ'ai dénoncé le mariage gris auprès de la mairie de Colombes.rnLes services administratifs de la mairie de Colombes ont transmis mon dossier au procureur de la république et au préfet.rnrnLe procureur a demandé au commissariat de police derndiligenter un enquête sur la caractère migratoire de mon mariage.rnrnJ'ai reçu un courrier à ce sujet qui date du 4 juillet dernier.rnDepuis plus aucune nouvelle de la part du commissariat.rnrnA votre avis quelles sont le délais pour traiter ce genre d'affaire sachant que mon épouse a un visa valable jusqu'en février 2017.rnrnUne annulation de mariage est elle possible ? et dans quelles conditions ?rrnCordialement pour toutes vos informations

Par **amajuris**, le **18/07/2016** à **17:13**

bonjour,rnvotre mariage a-t-il été transcrit sur l'état-civil français ?rnUne annulation de mariage n'est jamais simple.rnvous pouvez consulter ce lien:rn<http://mariagegris.fr/?p=1104>rnsalutations

Par **liwaii**, le **18/07/2016** à **17:18**

oui le mariage a été transcrit à Nantes

Par **Visiteur**, le **18/07/2016** à **19:24**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Avez vous porté plainte ?

Par **amajuris**, le **18/07/2016** à **20:00**

déposer une plainte pour quelle raison ?
avoir été trop naïf ?
Ce n'est pas une infraction ?